

DOSSIER n° 1 : Gestion des stocks et commande

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe n° 1 : mouvement des stocks Annexe n° 2 : tarifs du fournisseur Annexe n° 3 : conditions de vente et contenu à commander.	Document A : fiche de stocks Document B : bon de commande

Travail à faire :

1. À l'aide de l'annexe n° 1, compléter la fiche de stocks pour le lait nettoyant (référence 002) (Document A) selon l'ordre chronologique des mouvements, en utilisant la méthode du coût moyen unitaire pondéré après chaque entrée pour le mois d'Août 2007. Arrondir à deux décimales.

Vous devrez justifier les calculs de changement du prix unitaire sur le document A.

2. Constatant qu'il est nécessaire de passer une commande, en date du 3 septembre 2007, Madame GARON, vous demande de compléter le bon de commande n° 28 (Document B) compte tenu des informations en Annexes n° 2 et 3.

DOSSIER n° 2 : Acquisition d'un nouveau matériel : choix du fournisseur

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe n° 4 : tarifs et conditions de vente de différents fournisseurs Annexe n° 5 : exigences de Madame GARON	Document C : tableau de comparaison d'offres

Travail à faire :

1. À l'aide des annexes N° 4 et N° 5, compléter le tableau de comparaison d'offres (Document C) en tenant compte des exigences de Madame GARON pour l'achat d'une nouvelle table de soins.

2. Proposez le fournisseur qui semble correspondre à ses attentes en justifiant votre choix sur le Document C. (3 arguments minimum)

DOSSIER N° 3 : Recrutement du personnel

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe n° 6 : poste à pourvoir et profil de poste recherché	Document D : rédaction de l'annonce
Annexe n° 7 : informations relatives au contrat de travail.	Document E : contrat de travail

Travail à faire :

1. Vous devez rédiger l'offre d'emploi que Madame GARON utilisera pour le recrutement d'une esthéticienne à partir des informations en annexe n° 6 en complétant le document D. Cette offre sera communiquée à l'ANPE, mais aussi diffusée par voie de presse locale.
2. Madame GARON vous demande de compléter le contrat de travail de Melle Justine ARBITRE (Document E) à l'aide de l'annexe n° 7.

DOSSIER N° 4 : Fixation du prix de vente d'une prestation et seuil de rentabilité

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe n° 8 : détails des produits et des charges	Document F : tableau de calcul du coût de revient unitaire
Annexe n° 9 : données liées à la vente de cette nouvelle prestation	Document G : calcul du seuil de rentabilité

Madame GARON prévoit d'ajouter une nouvelle prestation « *peau sénescence et atone* » aux prestations proposées actuellement.

Travail à faire :

1. A partir de l'annexe n° 8 des tarifs des produits et des charges liés à la réalisation de ce soin, établissez le coût de revient de ce soin et calculez le prix de vente TTC (compléter le document F).
2. Elle envisage de faire une promotion concernant cette nouvelle prestation. A l'aide des éléments figurant en annexe n° 9, déterminez le seuil de rentabilité en complétant le Document G.

Annexe n° 1 : Mouvements de stocks pour le lait nettoyant Réf 002

Date	Mouvement	Quantité	Prix unitaire en €
1.08.07	Stock initial	12	9.25
3.08.07	Sortie	2	
5.08.07	Sortie	1	
15.08.07	Sortie	2	
11.08.07	Sortie	4	
12.08.07	Entrée	8	9.10
19.08.07	Sortie	1	
28.08.07	Entrée	8	9.10
24.08.07	Sortie	4	
27.08.07	Sortie	2	

Annexe n° 2 : Extrait des tarifs fournisseur produits à la vente

LIGNE VISAGE - soin quotidien	Unité	référence	P U HT €
Démaquillant yeux/lèvres	50 ml	R001	8.00
Lait nettoyant	200 g	R002	9.10
Lait hydro nettoyant	200 g	R004	7.50
Gommage oxygène	40 g	R008	10.60
Masque peau sensible hydratant	40 g	R010	7.90
Masque révélateur peau grasse et adolescente	40 g	R009	8.15
LIGNE VISAGE - soin protection de jour			
Crème hydratante et matifiante	40 g	R030	10.30
Crème hydratante et nourrissante	40g	R032	13.70
Crème hydratante et protectrice	40g	R033	15.15
Crème anti-sécheresse (jour/nuit)	40g	R050	18.55
Crème revitalisante anti-rides (jour/nuit)	40g	R052	19.90
Crème contour des yeux antirides	20g	R055	19.35
LIGNE COPRS - soin protection			
Lait hydratant	200 ml	R120	9.80
Crème nourrissante	200 ml	R121	15.15
Beauté des mains et ongles	40 g	R123	10.90
Spray post épilation	100 ml	R410	5.00
LIGNE CORPS - Soins silhouette			
Crème jambe légère	200 ml	R125	20.90
Gel minceur	200 ml	R128	18.00
Crème pour le buste	40 g	R130	10.30
Sérum raffermissant	100 ml	R135	23.40

Annexe n° 3 : Conditions de vente et contenu de la commande

Les tarifs sont valables jusqu'au 31.12.07

Le transport est franco de port pour toute commande supérieure à 320 € HT.

Escompte de 2% pour paiement au comptant ou règlement par chèque à 30 jours

La TVA applicable est au taux de 19.6%.

Le délai de livraison est de 10 jours à compter de la réception de la commande.

Adresse du fournisseur :

LABORATOIRE BIO ESTHETIQUE, 30 place du Général de Gaulle, 75005 PARIS.

Mme GARON vous précise que la trésorerie actuellement permet un règlement au comptant.

Contenu de la commande et consignes de Mme GARON

3 Crèmes hydratantes et protectrices

5 Crèmes anti-sécheresse (jour/nuit)

5 Masques peau sensible hydratants

5 Masques révélateur peau grasse et adolescente

10 Sprays post épilation

5 Crèmes jambe légère,

Annexe n° 4 : Tarifs et conditions de vente de différents fournisseurs

Fournisseur 1 : INNOV'ESTHETIQUE
8 Chemin du Château
95560 BOISSY L'AILLERIE

Modèle :

Table Fast Electrique

Réf : MT06

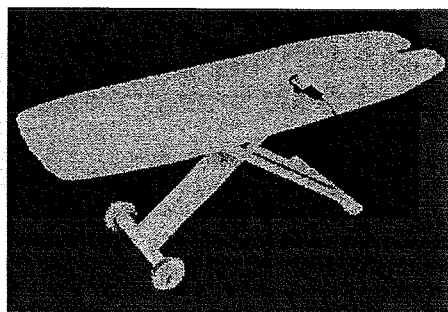
Jambes et dossier inclinables. Montée et descente à commande électrique. Hauteur réglable de 58 à 88 cm. Tête amovible. Possibilité d'accoudoirs en option.

Garantie 2 ans sans supplément.

Escompte de 2 % pour paiement comptant.

Franco de port. Délai de livraison 8 jours

Prix unitaire HT : 1320.00 €, remise négociée 2%



Fournisseur 2 : GIROD MEDICAL
ZI Le Maure
95120 ERMONT

Modèle :

Table Ecopostural

Réf : 3513J

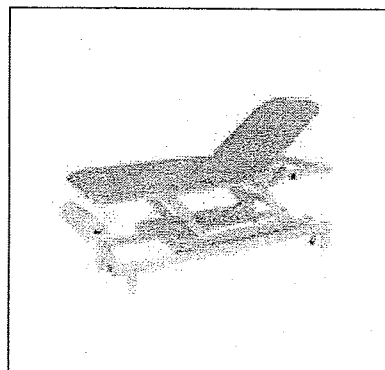
Prix unitaire HT : 1149.00 €

Forfait de transport : 80 €

Garantie 3 ans sans supplément

Délai livraison 15 jours

Dossier relevable à 65° avec cavité faciale. Hauteur réglable par commande électrique. Epaisseur de la mousse : 3 cm. Revêtement : vinyl de haute qualité (résiste aux huiles de massage, détergents doux, désinfectants). Hauteur réglable de 48 à 85 cm. Accessoires inclus : bouchon pour cavité faciale et porte rouleau.



Annexe n° 5 : Exigences de Madame GARON

Mme GARON vous précise qu'avant de faire un choix vous devez être informé que le règlement se fera au comptant, qu'elle souhaite avoir la table rapidement et que vous devez choisir le meilleur rapport qualité/prix.

Annexe n° 6 : Poste à pourvoir et profil de poste recherché

Mme GARON souhaite recruter une esthéticienne en remplacement de Vanessa DUPUY qui part à la fin du mois de septembre 2007.

Mme GARON recherche une personne titulaire d'un CAP esthétique avec 3 ans de pratique, autonome, sachant gérer la caisse, réceptionner les marchandises, encadrer une apprentie et remplacer Mme GARON en cas d'absence.

Poste à pourvoir : CDD pour remplacement congés maternité minimum 4 mois, 35 heures par semaine, journée continue, 2 jours de repos par semaine, rémunération en fonction de l'ancienneté selon la Convention Collective.

Annexe n° 7 : Informations relatives au contrat de travail

Remarque : Le contrat doit être transmis et signé par le salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche.

Mme GARON après réception de nombreux CV a choisi d'embaucher Melle Justine ARBITRE en qualité d'esthéticienne au coefficient 160

Informations relatives au CDD :

N° sécurité sociale de Melle ARBITRE 2 80 07 33 250 120, son adresse : 16 rue Pasteur 33000 BORDEAUX.

URSSAF de la gironde

Caisse de retraite complémentaire :

CANAREP
13- 15 rue Bachaumont
75099 PARIS Cedex 02

Organisme de prévoyance :

IPSEC
16-18 place du Général Catroux
75848 PARIS Cedex 17

B.P. ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE-PARFUMERIE		Session 2007
SUJET	Epreuve 5 : Gestion de l'entreprise	Page : 6/15

Annexe n° 7 : Informations relatives au contrat de travail (suite)

Extrait de La Convention collective de la parfumerie et l'esthétique

COEFFICIENT	SALAIRE MINIMUM (en euros)	COEFFICIENT	SALAIRE MINIMUM (en euros)
100	1 137	155	1 215
130	1 145	160	1 235
135	1 150	175	1 275
140	1 170	180	1 300
150	1 200	185	1 325

Employés (ées) et professionnels (les) de l'esthétique.
Echelle hiérarchique.

NIVEAU 6 A coefficient 135 :

Manucure débutante, exécute les tâches simples de manucurie et de la beauté des pieds sous le contrôle d'un responsable.

NIVEAU 6 B coefficient 140 :

Manucure justifiant de plus d'un an d'expérience professionnelle.

Esthéticienne, non titulaire du C.A.P. mais justifiant d'une formation dispensée par un établissement d'enseignement technique privé, d'un C.F.A. ou un lycée professionnel.

NIVEAU 5 A coefficient 150 :

Manucure, soit titulaire du C.A.P. d'esthétique cosmétique, capable d'exécuter les tâches de manucurie prévues au diplôme, soit justifiant d'une expérience professionnelle lui permettant de réaliser lesdites tâches. Esthéticienne titulaire du C.A.P. ayant moins d'un an d'expérience professionnelle, capable d'exécuter les tâches du programme du C.A.P. sous le contrôle d'un responsable.

NIVEAU 5 B coefficient 155 :

Esthéticienne titulaire du C.A.P. et justifiant de plus d'un an de pratique professionnelle.

NIVEAU 5 C coefficient 160 :

Esthéticienne conseillère de vente ; elle effectue toutes les tâches prévues au C.A.P. d'esthétique cosmétique, a la connaissance complète des articles, conseille la clientèle, l'oriente dans son choix et participe aux actions de promotion.

Esthéticienne possédant U.C. 1 et 2 du B.P. ou U.V. 2 et 3 du B.M.

Esthéticienne qualifiée effectuant tous les soins esthétiques du visage et du corps en sus des tâches dévolues au titulaire du C.A.P. d'esthétique cosmétique.

NIVEAU 4 A coefficient 175 :

Esthéticienne qualifiée, soit titulaire du B.P. ou du B.M., capable d'exécuter les tâches définies au diplôme, soit justifiant d'une expérience professionnelle lui permettant d'exécuter lesdites tâches.

NIVEAU 4 B coefficient 180 :

Esthéticienne hautement qualifiée, assure en plus des tâches du niveau 4 A la gestion d'une équipe.

Période d'essai : 1 mois.

Groupement inter-académique II		Session 2007	
Brevet Professionnel ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE-PARFUMERIE			
Epreuve 5 : Gestion de l'entreprise			
Type : SUJET	Durée : 3h00	Coefficient : 4	Page : 7/15

Annexe n° 8 : Détail des produits à utiliser et charges

Produits	Quantité Unit.	Prix HT et conditionnement
Crème confort	1 ampoule	9.30 € les 30 ampoules de 3 ml
Tonique	1 ampoule	9.30 € les 30 ampoules de 3 ml
Gommage	30 g par soin	9 € les 100 g,
Sérum	1 ampoule	17.20 € les 10 ampoules de 2 ml
Huile de modelage	1 ampoule	12.65 € les 10 ampoules de 2 ml
Masque	1 ampoule	25.10 € les 6 ampoules de 10 ml
Crème	1 ampoule	12.30 € les 10 ampoules de 2 ml
Charges liées au salaire	Durée du soin 50 minutes	1 heure coûte 22 €
Linge jetable		
Peignoir		0.60 €
Charlotte		0.05 €
Housse jetable		0.80 €
Autres charges de fonctionnement		5.40 € par soin

Annexe n° 9 : Eléments envisagés pour cette nouvelle prestation

Les charges fixes évaluées à 13.168 € par soin,

Les charges variables évaluées à 23.733 € par soin,

Mme GARON envisage de réaliser 200 soins au prix de vente TTC de 64 € pour l'année à venir.

DOCUMENT B - BON DE COMMANDE

À RENDRE AVEC LA COPIE

« Le jardin d'Annabelle »
15 cours du G1 De Gaulle
33700 MERIGNAC

Tel. 05 56 33 15 15
Fax 05 56 33 15 33

@ lejardindannabelle@free.fr

Conditions de vente :

Remise
Escompte
Mode de règlement
Date de règlement
Transport

Commande N°
Le

Réf.	Désignation.	Unité	Quantité	Prix unitaire HT

DOCUMENT C, TABLEAU DE COMPARAISON D'OFFRES**À RENDRE AVEC LA COPIE**

CRITERES	INNOV'ESTHETIQUE	GIROD MEDICAL
Référence de l'article		
Prix unitaire HT		
Taux remise		
Montant remise		
Net commercial		
Taux escompte		
Montant escompte		
Net financier		
Transport		
Net de la commande		
Garantie		
Délai de livraison		
Autres critères		
Choix du fournisseur (cochez celui de votre choix)		
Justification :		

DOCUMENT D, ANNONCE D'OFFRE EMPLOI**À RENDRE AVEC LA COPIE**

Rédaction de l'annonce de recrutement

--

DOCUMENT E, CONTRAT DE TRAVAIL

À RENDRE AVEC LA COPIE

Contrat de travail à durée déterminée conclu pour le remplacement d'un salarié en congés maternité

Entre les soussignés,

- L'EntrepriseN° d'identificationdont le siège est à.....
Représentée paragissant en qualité ded'une part,
- et Mn° de sécurité sociale, demeurant à
....., d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit

M, qui se déclare libre de tout engagement incompatible avec le présent contrat, est engagé, à compter du, pour remplacer Mme, qui possède la qualification de, absent pour cause de

M.....est engagée à compter du/.../..... avec la qualification de..... (cf. classification de la convention collective) pour la réalisation de la tâche suivante
.....
.....
..... (décrire la tâche avec précision).

Le poste confié à M..... figurant sur la liste prévue par le sixième alinéa de l'article L.231-3-1 du code du travail, M.....bénéficiera d'une formation renforcée à la sécurité ainsi que d'un accueil et d'une information adaptés.

Ce contrat est conclu pour la durée de l'absence de M..... et pour une durée minimale de..... Il prendra fin au retour de M..... à son poste de travail ou à l'occasion de son départ définitif de l'entreprise.

L'entreprise..... a déclaré préalablement à son embauche M..... auprès de l'URSSAF de

La convention collective applicable à l'entreprise est la convention collective Pour toutes les dispositions relatives à la relation de travail non prévues par le présent contrat, les parties se référeront à cette convention.

Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de, calculée en fonction de la durée minimale prévue par le présent contrat, au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité.

La durée hebdomadaire de travail de Mest fixée à.....

Le salarié pourra être amené à effectuer des heures supplémentaires selon les conditions légales et conventionnelles en vigueur.

DOCUMENT E, CONTRAT DE TRAVAIL (suite)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Mexercera ses fonctions à.....(préciser le lieu)

M.....percevra une rémunération brute de(en chiffres et en lettres) par mois.

En fin de contrat, M....., bénéficiera d'une indemnité de fin de contrat égale à 10% (ou un taux plus élevé si une convention collective ou un accord collectif le prévoit ou 6% si la convention collective ou un accord collectif de branche étendu le prévoit) du total de la rémunération brute conformément à l'article L 122-3-4 du code du travail.

M....., bénéficiera de l'ensemble des lois sociales applicables, notamment en matière sécurité sociale et régimes de retraite complémentaire, ainsi que des dispositions conventionnelles et usages en vigueur dans l'entreprise.

La caisse de retraite complémentaire est :
(Nom et adresse)

L'organisme de prévoyance est :
(Nom et adresse)

Fait en double exemplaire,

A....., le....

DOCUMENT F, COUT DE REVIENT UNITAIRE**À RENDRE AVEC LA COPIE****(arrondi à 3 décimales)**

Produits & charges	Détail calcul	Montant unitaire HT
Crème confort		
Tonique		
Gommage		
Sérum		
Huile de modelage		
Masque		
Crème		
Charges liées au salaire		
Linge jetable Peignoir Charlotte Housse jetable		
Autres charges de fonctionnement		
Coût unitaire HT		
Coefficient multiplicateur		1.45
Prix de vente HT		
Prix de vente TTC (arrondir à l'entier le plus proche)		

Groupement inter-académique II

Session 2007

Brevet Professionnel ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE-PARFUMERIE

Epreuve 5 : Gestion de l'entreprise

Type : **SUJET**

Durée : 3h00

Coefficient : 4

Page : 14/15

DOCUMENT G, SEUIL DE RENTABILITE
À RENDRE AVEC LA COPIE

Compte de résultat différentiel :

	Détail calcul	Montant	%
Chiffres d'affaires hors taxes			
- charges variables			
= marge sur coût variable			
- charges fixes			
= résultat			

Seuil de rentabilité : (= charges fixes / taux de marge sur coût variables) ou (charges fixes * chiffre d'affaires /marge sur coût variables)

Application numérique :

Interprétation

Nombre de soins à vendre pour atteindre le seuil de rentabilité : (détail du calcul).